



## LE 8 MAI À VERSAILLES, LE 24<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE À L'HONNEUR



Cette journée-là, notre nouveau régiment était présent pour la première fois à Versailles. En effet, deux compagnies du 24<sup>e</sup> RI de Réserve sont stationnées dorénavant dans les Yvelines au Camp des Matelots. L'Association des Officiers de Réserve et Réservistes des Yvelines (AORY) parraine ces compagnies et compte parmi ses membres de nombreux volontaires au fait des valeurs de la République. Aujourd'hui en tenue d'intervention, le soldat de première classe S... a été particulièrement sollicité : porteur du Drapeau de l'association, il a participé le matin aux cérémonies commémoratives au monument aux morts et ensuite a été reçu dans les salons de l'Hôtel de ville.

A cette occasion il a été salué et remercié par les autorités, notamment le sénateur, monsieur Alain Schmitt et Monsieur François de Mazières, maire de Versailles (photo ci-contre). A la suite de ces cérémonies il a rejoint son unité sur le site de Beynes pour continuer dès 13h le même jour son entraînement et sa formation. Ce jour-là, la réserve militaire du 24<sup>e</sup> RI se trouve intégrée pour une semaine d'entraînement intensif en internat au cours de laquelle les stagiaires passent diverses qualifications. Une séance de contrôle et d'intervention sur attaque terroriste en milieu urbain est notamment mise en œuvre (photo ci-dessous).

Les profils de ces réservistes qui interviennent régulièrement dans les opérations Sentinelle sont multiples. Qu'il s'agisse de juristes, d'employés, d'ingénieurs, de salariés, d'étudiants voire de profession libérale, ils effectuent en général des contrats d'environ 40 jours de réserve opérationnelle par an.



### SOMMAIRE

- 1 Le 8 mai au 24<sup>e</sup> RI
- 2 Le 8 mai au 24<sup>e</sup> RI (Suite)
- 3 Recrutement dans la Cyber Défense
- 3 Remise de médaille à Maurepas
- 4 Informations pratiques



## LE 8 MAI AU 24<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE (SUITE)

La visite sur site du lieutenant-colonel Feuillâtre, DMD adjoint, a été très appréciée par la 3<sup>ème</sup> compagnie lors de l'entraînement. Une cérémonie a clos cette journée par la remise de carnets de chants par l'AORY, association marraine du 24<sup>e</sup> RI.

Par ailleurs, ce régiment va être très sollicité pendant la période estivale puisque la 3<sup>e</sup> compagnie assurera l'ossature d'une Unité Sentinelle.

Un autre fait marquant de cette matinée du 8 mai est la présence d'une délégation de l'équipage du bateau démineur le Céphée (navire filleul de la ville de Versailles) qui a défilé avec la préparation militaire Marine (PMM) Colbert. Jean-Jacques BROT, préfet des Yvelines et François de Mazières, maire de Versailles ont salué l'excellence de la prestation des Armées, (Musique des Troupes de Marine, piquet d'honneur du GSBDD de Versailles, Céphée, PMM et demoiselles de la légion d'honneur). Un millier de personnes environ assistaient à cette cérémonie, des applaudissements ont salué le chant de la Marseillaise.



**Historique :** La loi du 7 mai 1946 pose le principe de la commémoration de la victoire et en fixe la date, ce sera le 8 mai. Il faut cependant attendre 1953 pour qu'une loi institue cette journée fériée. Plus tard, afin de répondre aux souhaits des anciens combattants, le nouveau décret du 7 janvier 1968 prévoit une célébration nouvelle pour cette journée. En 1975, motivé par l'esprit de réconciliation avec l'Allemagne le président Giscard d'Estaing décide de supprimer cette commémoration et de faire du 11 novembre une journée nationale du Souvenir. Des communes continuent cependant à célébrer le 8 mai. Ce n'est que le 2 octobre 1981, à la demande du président François Mitterrand que le 8 mai est ajouté à la liste officielle des jours fériés et est ainsi reconnu en 1982 comme une fête nationale. L'importance de cette date du 8 mai correspond à la fois à la Victoire des alliés sur l'Allemagne et également à la fin de la deuxième guerre mondiale en Europe. La capitulation allemande fut signée le 7 mai 1945 à Reims. Les combats ne s'arrêtent que le 8 mai en fin de soirée. La capitulation fut confirmée le 9 mai à Berlin, par le général de Lattre de Tassigny, commandant en chef des forces françaises en Allemagne représentant la France. Cette guerre aura duré 6 ans faisant plusieurs dizaines de millions de morts. Les villes de Dunkerque, Lorient et St Nazaire n'étant libérées que quelques jours après la capitulation du Reich.

Réunir les Français lors de grandes célébrations patriotiques dès 1945 est le vœu du général de Gaulle, néanmoins celle de la guerre 1914-1918 reste la plus importante.

*Lieutenant de vaisseau(H) Marcel FARGE*

## RECRUTEMENT DANS LA CYBER DÉFENSE

Le général de brigade Olivier BONNET de PAILLERETS est responsable de la cyber défense créée en mai 2017. Il s'agit d'une quatrième armée forte de 600 experts cyber de la Direction Générale de l'Armement. Elle atteindra 3200 agents fin 2019 (voir ID juin 2017).

Rappelons qu'en 2017, la France a été confrontée à plus de 700 événements de cyber défense.

Lors de la 10<sup>e</sup> édition du forum international de la cyber sécurité des 23 et 24 janvier 2018, Florence PARLY, ministre des Armées a annoncé le recrutement de plus de 1000 cyber combattants afin d'assurer plusieurs missions : renseignement, protection de défense et action dans l'espace numérique.



A la fin 2025, au terme de la nouvelle loi de programmation militaire, 4000 militaires et civils participeront à la mission « cyber ».

Les postes à pourvoir sont très divers allant de l'analyse de l'action, la recherche, la veille et l'anticipation des menaces, l'audit, les tests d'intrusions, la supervision et la protection des systèmes d'information, l'investigation numérique et la veille sur les réseaux sociaux etc ...

Notons que l'armée de Terre développe différentes offres de formation, BTS cyber au lycée militaire de St Cyr l'école depuis septembre 2017, des formations à l'école des transmissions de Rennes et aux écoles de St Cyr Coëtquidan complétées de partenariats et d'échanges avec les universités et des écoles civiles.

Pour faire face aux incidents bien réels auxquels sont confrontés nos équipes, celles-ci doivent s'entraîner et, à ce titre, elles ont participé cette année à un exercice organisé dans le cadre de l'OTAN, « Locked Shields » les 25 et 26 avril 2018 à Tallin capitale de l'Estonie. Cet exercice réunissait plus de 1000 personnes appartenant à 30 nations au sein de 22 équipes. Son objectif était d'évaluer la capacité des différentes équipes à défendre un réseau informatique complexe face à des cyberattaques menées par un état fictif.

Dans le classement publié en fin d'exercice, la France est arrivée première des Nations, prouvant ainsi ses compétences dans des conditions proches de la réalité.

*Commandant(H) Jean-Pierre LATREILLE*

## REMISE DE MÉDAILLE A MAUREPAS



La remise de la médaille militaire ce 8 mai à Maurepas à monsieur Pierre DURANT a fait l'objet d'une cérémonie en présence de madame Aurore BERGER, députée des Yvelines. La participation de ce Maurepasien au conflit d'Algérie est célébrée par une reconnaissance tardive de la France pour cet ancien combattant, auteur d'un fait d'armes qui a montré une conduite courageuse en plein combat d'un groupe d'officiers en reconnaissance sous le feu ennemi dans la région de Palestro. Cette ville créée par Napoléon III en 1871 a toujours été un lieu de violence.

Il a notamment servi de base au Front Islamiste du Salut(FIS) et au Groupe Islamiste Armé(GIA) dans la période 1980/1990.

Cette distinction a été remise par la Délégation Militaire Départementale, représentée pour la circonstance par le lieutenant-colonel(R) Loïc CONQUER, vice-président de l'Association des Officiers de Réserve et des Réservistes des Yvelines(AORY).

Lors de son allocution, Grégory GARESTIER, maire de Maurepas a évoqué :

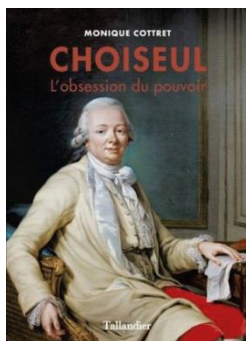
« Nous célébrons cette idée qu'en ce 8 mai 1945 même battue, martyrisée et humiliée, la France se tient debout, parce que la France est éternelle. Liberté, Égalité, Fraternité, telle est notre devise. Nos ennemis, d'hier et d'aujourd'hui, ne nous combattent pas parce que nous sommes Français mais parce que nous défendons ces valeurs partout dans le monde. Nous sommes dans un pays libre et nous devons transmettre aux jeunes citoyens ces valeurs de résilience avec cette prise de conscience que ces acquis de liberté doivent être défendus. »

Le correspondant Défense, adjoint au maire, madame Myriam DUBOCQUOIS, a activement participé à cette cérémonie.

*Lieutenant de vaisseau(H) Marcel FARGE*

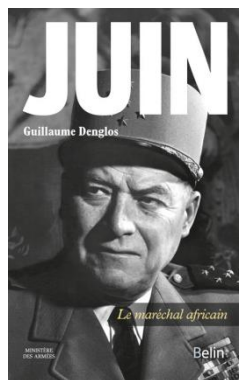


## Littérature militaire - Publications


**« CHOISEUL  
L'obsession du pouvoir »**

Le duc de Choiseul, ministre de Louis XV a dirigé la politique étrangère de la France pendant douze ans. Monique Cottret s'appuie sur les écrits de Choiseul pour dresser un portrait de l'un des hommes d'état les plus importants du siècle des Lumières

**Monique COTTRET,**  
Ed. Tallandier 512 p., 24,90 €


**« JUIN  
Le Maréchal Africain »**

Dernier maréchal de France élevé à cette dignité de son vivant, Alphonse Juin s'est illustré pendant la seconde guerre mondiale en Tunisie puis en Italie comme vainqueur du Garigliano. Guillaume Denglos dresse un bilan de l'action de cet homme témoin majeur de la transformation de la France et du Maghreb.

**Guillaume DENGLOS**  
Coédition Bellini/ Ministère des Armées 464 p., 26 €

## Informations pratiques

**Revue disponible par abonnement**

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine

ECPAD - Service abonnements  
2 à 8 route du Fort  
94 205 Ivry sur Seine Cedex  
Tél : 01 49 60 52 44

ecpa ▶ d

***Rappel de quelques adresses***Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)

Caserne d'Artois  
BP 70269 - 78002 VERSAILLES Cedex  
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79  
CICODE : [DMD78@orange.fr](mailto:DMD78@orange.fr) Objet : CICODE  
Tel Permanence : 01 30 97 53 87 Lundi 9H00/16H00

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)

Caserne d'Artois  
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES  
Tél : 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées

(CIRFA) - bureaux Terre, Air et Marine  
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles  
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10  
48 rue de Lorraine - 78200 MANTES LA JOLIE  
Tél : 01 34 77 82 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :

121 Boulevard Diderot - 75012 PARIS  
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Île de France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :

Caserne d'Artois  
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles  
Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18  
Adresse postale : GSBdD Versailles  
Etablissement du Service National Île de France  
CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

Association des Officiers de Réserve et des Réservistes des Yvelines (AORY)

39 rue des Chantiers – 78000 VERSAILLES  
Site web : aory.com

Prochaines dates à retenir○ **À partir du 05/03/18**

Les concerts de musique classique du musée de l'Armée dans le cadre de la cathédrale St Louis des Invalides ou du grand salon.  
(voir programme sur le site du Musée des Armées).

○ **Concert du Cœur**

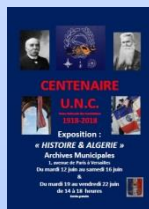
Place d'Armes du Grand Trianon  
Versailles  
Mardi 12 juin 2018 à 18h - Entrée libre

○ **Cérémonies du 8 juin**

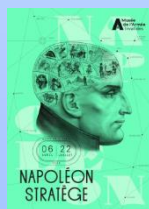
Monument des PFAT – Quartier De Croÿ  
et Monument aux morts

Expositions :○ **«Centenaire U.N.C. – 1918-2018 »**

Du 12 au 22 juin 2018,  
du mardi au vendredi de 14 h à 18h  
Archives communales de la  
Ville de Versailles - 1 avenue de Paris

○ **« Napoléon Stratège »**

Du 6 avril au 22 juillet 2018.  
Une nouvelle facette de la personnalité de Napoléon est présentée ici.  
Musée de l'Armée -  
Paris Hôtel des Invalides  
Tous les jours de 10h à 18h  
Entrée : 12 €



**Directeur de la publication : lieutenant-colonel Frédéric FEUILLÂTRE**  
**Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY**

L'INSTANT DÉFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX  
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79